UNE FEMME MORTE SUBITEMENT DANS UN AUTOBUS HIER

MME ANGUS McMILLAN S'AFFAISSE ET MEURT EN ROUTE, ENTRE ANGERS ET MASSON. ELLE REVENAIT DE BUCKINGHAM. — VERDICT DE MORT NATURELLE.

Madame veuve Angus McMillan, rue Gladstone, Ottawa, ou elle demeurait avec son petit-fils, Damien Raymond, est morte vers huit heures hier soir dans une voiture de la Cie d'Autobus Gatineau, en charge du chauffeur Télesphore Deschamps, 9 rue Desjardins, Wrightville. Madame McMillan, née Rose Robert, s'est soudainement affaissée expirant pour ainsi dire en même temps, alors qu'on était sur la route, entre Angers et Masson. Elle revenait de visiter sa soeur, Mme Peter Smith, à Buckingham, et était en compagnie de M. et Mme Hormidas Pelletier, son beau-frère et sa soeur, ainsi que de ses petits-fils, D. et M. Raymond. Elle était âgée de 69 ans.

Le corps fut apporté a la morgue Gauthier, a Hull, où il fut examiné par le coroner J. Isabelle, qui rendit un verdict de mort naturelle.

La dépouille mortelle est exposée chez la soeur de la défunte, Mme Hormidas Pelletier, 21 rue Crémazie, Hull, d'où les funérailles auront lieu demain matin, à Notre-Dame de la Salette, à 9.30 heures. Le départ se fera à 6 heures de la maison mortuaire.

Feu Mme McMillan était née à N.-Dame du Laus, demeura longtemps à Ferme-Neuve, près de Mont-Laurier, et habitait Ottawa depuis deux ans.

Outre les parents déjà nommés elle laisse un fils, M. Daniel McMillan, employé à la Ferme Expérimentale d'Ottawa.

Nos profondes sympathies à la famille.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

Mesdames;

Vous n'êtes pas sans savoir que les épiciers indépendants sont établis dans cette ville depuis sa fondation. Ils ne sont pas pour vous des étrangers, mais plutôt des amis avec lesquels vous venez en contact journellement. En un mot vous recevez toute l'attention personnelle des marchands eux-mêmes. Ces épiciers indépendants contribuent aussi avec vous mais sur une plus grande échelle, à porter le fardeau des dépenses, telles que taxes et autres dépenses auxquelles vous êtes appelées à contribuer. Les épiciers indépendants méritent d'être appelés marchands locaux, plus que toute autre entreprise qui se qualifie de ce terme. Non pas la majorité, mais bien la totalité de nos épiciers sont propriétaires de leurs enplacements. Cela signifie que leur coeur est attaché à notre ville et qu'ils n'ont d'autre but que son bien et sa prospérité. Ces hommes prennent part à nos plus grandes entreprises et se dévouent, soit comme membres de la Commission Scolaire, soit comme membres du Conseil, posions ingrates qui ne leur rapportent rien. Ils le font par pur dévouement, quelquefois au détriment de leurs intérêts personnels. Ils aident à toutes nos oeuvres sociales, soit par leur travail, soit par leurs contributions en argent, choses que les représentants des maisons étrangères ne font pas. Alors, je dis que ces hommes méritent l'encouragement de leur concitoyens, de préférence à ces magasins qui récoltent tout ce qu'ils peuvent et ne nous laissent rien en retour.

L'expérience de plusieurs années dans le commerce conduit pas eux, les met en état de pouvoir acheter à meilleur compte et par le fait même de vendre à des prix qui soutiennent toute comparaison.

Tous les employés de nos magasins locaux sont des gens de notre ville qui se perfectionnent dans ce genre du commerce en profitant de l'expérience de leurs patrons. Il y a actuellement plus de 400 commis épiciers employés dans les magasins de cette ville, tandis qu'une certaine maison "en chaine" se glorifie de dire qu'elle n'emploie que le même nombre de commis dans tout le Dominion.

La facilité d'achat que nous procurent nos maisons de gros locales nous permet de nous approvisionner non pas seulement deux fois par semaine, mais chaque jour de la semaine. Cela fait, les marchandises en magasin sont toujours fraiches. De plus ces marchandises se vendent garanties. Aucun de nos marhcands n'hésite à rembourser à qui que ce soit le prix versé pour une marchandise non satisfaisante.

Une certaine chaine de magasins, dans une circulaire adressée aux ménagères de notre ville, dit qu'elle fait exactement ce que font les marchands locaux pour leur clients, mais elle n'en fait pas même les deux tiers. Le service de livraison irréprochable, le service de téléphone, le service de crédit, l'attention personnelle et dévouée que donnent nos marchands indépendants, ne peuvent en aucun temps être comparés au service que donne ces magasins étrangers.

Si un jour ces magasins monopolisaient le commerce de notre ville, état de choses changerait. Car le marchand indépendant disparu, ce serait certainement au détriment de nos ouvriers, la taxe d'affaires que ces magasins en chaines versent à notre municipalité ne représente pas même la soixantième partie payée par un seul épicier indépendant.

SYNDICATS FÉMININS

Ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail, les membres du syndicat Woods voudront bien être présents pour leur réunion.

La secrétaire.

ON L'ASSAILLE ET LUI VOLE $49.00

EN SORTANT DANS SA COUR HIER SOIR, A. CARPENTIER EST LA VICTIME DES APACHES.

Antoine Carpentier, 117 rue Wellington, est à l'hôpital du Sacré-Coeur depuis hier soir, alors qu'il a été blessé par trois assaillants qui lui ont enlevé la somme de $49.00 qu'il se trouvait à avoir sur lui. Il a reçu les soins du Dr J. E. Perras et son etat n'est pas grave.

Carpentier avait du monde chez lui pour la veillée hier soir et vers 8.30 heures, il sortit dans sa cour. Comme on ne le voyait pas revenir, on le chercha et le trouva sans connaissance, portant des blessures. Carpentier a relaté plus tard que lorsqu'il sortit il fut attaqué par trois hommes qui lui enlevèrent son argent. Les détectives Verner et Sauvé font des recherches et une arrestation serait prochaine en rapport avec cette affaire.

LA LIGUE DE BILLARD DE LA CITÉ DE HULL

Les succès de la Ligue s'annoncent fort bien, et la lutte se fait chaudement; l'enthousiasme règne partout, et on n'entend plus parler que de cette intéressante Ligue de Billard, qui attire à chaque soirée des centaines d'amateurs à chacune des salles.

Rapports des parties jouées vendredi dernier.

Bertrand vs Kingsbury

	Points	Série
J. Bélanger	36	
P. E. Guenette	100	15, 16
	Points	Série
A. Labelle	100	24, 28
A. Raymod	67	32

Boult vs Bourse

	Points	Série
E. Dupuis	70	16
H. Sabourin	80	12
	Points	Série
J. B. Jolicoeur	100	15, 19
J. Guitard	100	12

Rocheleau vs Séguin

	Points	Série
L. Noël	100	14
R. Renaud	100	16
	Points	Série
J. Tremblay	93	15
E. Laplante	98	17

Montcalm vs Frontenac

	Points	Série
A. Courchesne	100	16
G. Picard	87	13
	Points	Série
W. Bélanger	71	
L. Tremblay	100	13

Dagenais vs Roussel

	Points	Série
A. Tremblay	79	19
A. DeRepentigny	100	23
	Points	Série
A. Groulx	100	20
L. Groulx	79	17

Ce soir aura lieu la troisième soirée:

Bertrand vs Boult.
Rocheleau vs Montcalm.
Bourse vs Dagenais.
Séguin vs Frontenac.
Roussel vs Kingsbury.

Amateurs rendez-vous en foule et de bonne heure pour avoir les premières places. Il y aura certainement des surprises cette semaine. Aussi n'oubliez pas de découper la cédule des parties qui a paru dans le "Droit" de samedi, et suivez les rapports dans ce journal.

Communiqué

COUR DU MAGISTRAT

Ernest Gauthier, 80 rue St-Rédempteur, arrêté par les inspecteurs Lalonde, Nantel et Bolduc, a comparu ce matin devant le magistrat Millar et a nié être coupable de l'accusation de vente illégale de boisson portée contre lui. Le procès a été fixé au 28.

Ernest Demers, d'Angers, a été condamné à fournir un cautionnement de $100 pour un an parce qu'il a menacé de tuer M. et Mme Omer Demers, du même endroit. Il les a aussi traités de "papistes", et le magistrat a fait une sortie contre lui à ce propos, disant qu'il fallait respecter la religion catholique même quand on ne la professe pas soi-même.

Alex Stewart, 96, 1ère avenue, Ottawa, arrêté par le constable Robitaille, s'est dit coupable d'avoir volé l'automobile de E. Rocheleau, barbier, de la rue Principale. Il a été condamné à un an de prison, le minimum de la peine en pareil cas, mais la cour s'intéressera cependant à obtenir la clémence du ministre de la Justice, vu les circonstances atténuantes apportées par l'avocat du prévenu, Me de Salaberry. Celui-ci a soumis que son client en était à sa première offense, appartenait à une respectable famille, était un soldat de retour du front, qu'il avait été blessé à la guerre et est resté partiellement malade depuis, qu'il avait pris de la boisson, et que l'auto n'avait pas été endommagé. Une entrevue aura lieu cet après-midi avec le ministre de la Justice et la Cour est disposée à donner sa coopération pour adoucir l'application de la loi.

Jos. Henri, du Lac Ste-Marie, arrêté par le grand connétable A. Ricard, pour avoir pris l'auto de Arthur Knight, du même endroit, sans la permission du propriétaire, a nié être coupable. Son cautionnement a été fixé à $50 et son procès remis à huitaine.

Samuel Antonio, d'Ottawa, a perdu son cautionnement de $25 par défaut de comparaitre. Il avait été arrêté par l'officier de police Lalonde pour vagabondage.

Edward Hudson, 630, Driveway, Ottawa, arrêté hier soir par le constable Beaudry, s'est dit coupable d'avoir conduit son auto en état d'ivresse et a été condamné à 15 jours. Il a fait appel à la clémence du tribunal, mais le magistrat Millar a dit que dans l'intérêt et des conducteurs eux-mêmes d'automobiles et du public, il ne pouvait plus être indulgent, les offenses de la sorte se multipliant trop. Autrefois même il accordait le minimum de la sentence, soit sept jours, mais il a dû redoubler de rigueur.

FUNÉRAILLES DE M. N. BERGERON

A 8 h. 30 ce matin en l'église Notre-Dame ont eu lieu les funérailles de M. Norbert Bergeron, décédé vendredi à l'âge de 26 ans après une longue maladie. La dépouille mortelle fut exposée chez la soeur du défunt, Mme A. Courville, 51 rue Courcelette.

Le service funèbre a été célébré par le R. P. Béland. A la fin de la cérémonie, M. Sylvio St-Louis a rendu les "Adieux", de Schubert. L'inhumation a été faite au cimetière Notre-Dame.

Le deuil était conduit par les frères du défunt, MM. Ferdinand et Josaphat Bergeron; ses beaux-frères, MM. J. Courville et D. Chevrier; son oncle, M. William Larocque; son cousin, M. Jos. Larocque. Dans le cortège il y avait aussi MM. R. Ladéroute, A. Laflèche, P. Côté, A. Laprade, B. Villeneuve, J. B. Legault, E. Boyer et autres.

FUNÉRAILLES DE J.-B. PAIEMENT

A 9 heures ce matin en l'église de St-Jean Marie Vianney, à Gatineau, ont eu lieu les funérailles de Jean-Paul Paiement, enfant de M. Philémon Paiement et de Mme Paiement (Céphara Sauvé), anciennement de la Pte-Gatineau, décédé vendredi soir à l'âge de 14 ans.

Outre son père et sa mère le défunt laisse deux frères, Yvanhoe et Léo Paiement; huit soeurs, Mmes Hector Bouvier (Agnès), Elzéar Gérard (Léodina), à Cochrane, Darius Massie (Laurette), à Gatineau, Mlles Yvonne, Annette, Jacqueline, Jeannine et Carmen Paiement.

GUINDON-LAUZON

En l'église Notre-Dame, ce matin à 6 h. 30, le R. P. Bourassa a béni le mariage de M. Hervé Guindon, fils de M. Delphis et de feu Mme Guindon, de St-Pascal Baylon, avec Mlle Anita Lauzon, fille de M. et Mme Armand Lauzon, 222, rue Laval. Les témoins étaient les pères des époux.

La mariée portait une robe de crêpe beige, un manteau garni de fourrure et un chapeau de feutre de même ton. Son bouquet était de roses et d'oeillets.

Le déjeuner a été servi chez les parents de l'épouse, au numéro 222 rue Laval, puis le nouveau couple est parti pour Wendover, où il y aura réception chez ceux de l'époux. Il s'établira ensuite à Embrun.

Outre les personnes déjà nommées étaient présents ce matin: Mlle E. Godin, M. E. Gémus, Mlle L. Lauzon, E. Lauzon, de Montréal, M. T. Fortin, de Montréal, MM. J. et R. Lauzon.

LES POMPIERS

Les pompiers des postes 1 et 3 sost allés à 6 heures hier matin chez M. A. Larocque, 129, rue Kent, pour un feu de cheminée,

A 9heures, ceux des postes 1 et 3 se sont rendus au garage Derouin, 115, rue Montcalm, pour un feu causé par de la gazoline.

Peu de dommages aux deux endroits.

COUR DU RECORDER

Hector St-Georges, rue St-Patrice, Jean-Paul Paquette, d'Ottawa, Georges Blais, de St-Malo, ont été condamnés ce matin aux frais ou à 8 jours, pour ivresse.

Georges Harper, 94, rue Sherwood, qui a causé des dommages de $15 chez J.-B. Jacques, a été condamné à payer ces dommages et les frais.

Les arrestations ont été faites par les constables W. Carpentier, Simoneau et Philion.

BANQUET AU WINDSOR

Le local 124 de l'Union Internationale des Plâtriers et ouvriers finisseurs en ciment, à tenu samedi soir son banquet annuel à l'hôtel Windsor de Hull sous la présidence M. Henry Formby, président du local d'Ottawa. Plusieurs ouvriers, la plupart venant de Montréal et actuellement employés à la construction de la nouvelle aile du Château-Laurier, assistaient à ce banquet qui avait réuni une centaine de convives. L'exécutif du local 124 d'Ottawa est composé comme suit: Henry Formby, prés.; Robert Jackson, vice-président; W. R. Williamson, sec.-cor., et William Freemantle, trésorier.

Le comité en charge du banquet se composait de MM. Wm. Freemantle, Thos. Costello et W. R. Williamson. Il y avait à la table d'honneur, outre le président, MM. W. C. Williamson, Télesphore Pilon, Thos. Costello, A. et Wm. Freemantle.

Au cours de la soirée il y eut un programme musical, avec chants du terroir. M. Earl Foley était au piano.

VOL CHEZ J.-B. PHARAND

Des voleurs se sont introduits tard samedi soir au magasin J. B. Pharand, rue Principale, et ont pris la somme de $37 dans un coffre-fort laissé ouvert par mégarde. Ils se sont introduits en brisant les vitres d'une fenêtre à l'arrière de l'établissement.

La police a été avertie et le détective U. Sauvé s'occupe de l'affaire.

NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme FREIMAN

M. et Mme Archibald J. Freiman ont fêté hier le 25e anniversaire de leur mariage. A cette occasion, il y eut grand banquet au Château Laurier. Quelque 400 convives y ont pris part.

Au nombre des télégrammes de félicitations reçus, on remarquait celui du Premier Ministre King et de l'honorable James Malcolm, Ministre du Commerce. Il y eut lecture d'adresse et présentation de plusieurs cadeaux.

LE 66e BANQUET AUX HUÎTRES DE L'INSTITUT C.-F.

IL A EU LIEU SAMEDI SOIR A LA BOURSE DU TRAVAIL A HULL. M. D. T. ROBICHAUD PRESIDE.

Le 66e souper aux huitres annuel de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa a eu lieu samedi dernier à la Bourse du Travail, rue Langevin, Hull. Plus de cent cinquante convives se sont groupés autour des tables, où trônaient, à travers les riches fromages et les bouquets de céleri, des monceaux de mollusques, condamnés à mort. Le festin a été présidé par M. D. T. Robichaud, président de l'Institut. Celui-ci, dans un très bref discours souhaita la bienvenue à l'assistance et la félicita de son nombre. Après ces quelques paroles il l'invita incontinent à s'attaquer aux pauvres huitres!

A la table d'honneur, aux côtés de M. D. T. Robichaud nous avons remarqué: le commissaire Frank Plant, représentant du maire Ellis; M. l'échevin Dansereau, MM. les députés Aurélien Bélanger et Albert Pinard; M. Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des Communes; M. l'avocat C. A. Séguin, M. A. J. Major, consul de Belgique, H. Beaulieu, vice-président de l'Institut; M. Morisset, ancien président; Charles Gautier, Geo. Beauregard, fils; H. Dessaint.

L'entrain et la gaieté ont été les rois de la fête et nombreuses furent les chansons joviales qui sortirent des gorges des convives. Pendant le banquet MM. Gustave Gosselin, baryton et Emile Boucher, ténor, chantèrent, quelques pièces de leurs répertoires. Ils ont été accompagnés au piano par M. Charles Paré, directeur musical de l'Institut. Ils furent fort applaudis et rappelés. Le repas terminé, bien qu'il fut entendu qu'il n'y aurait pas de discours, les convives ne purent résister à l'envie d'inviter à dire quelques mots, les invités spéciaux de la soirée. M. Frank Plant se faisant le porte-parole de Son Honneur le maire Ellis félicita l'Institut Canadien-Français à l'occasion de son 66e banquet aux huitres annuels et admira l'esprit de Bonne Entente qui règne entre les membres de notre grande association canadienne-française; M. Aurélien Bélanger eut aussi quelques bonnes paroles à l'adresse de l'Institut; de même, M. l'échevin Dansereau, Albert Pinard, Maurice Morisset.

La fête s'est terminée vers les onze heures et tous ceux qui y ont assité s'accordent à dire qu'elles fut une des plus belles de l'histoire de l'Institut Canadien-français.

Le comité d'organisation se compose de MM. A. O. Rocque, président; Hervé Pratte, trésorier, C. H. Bourdeau et Charles Paré.

M. D. T. Robichaud, président de l'Institut fait aussi partie du comité ex-officio.

LE CHAN. MYRAND À SAINTE-ANNE DEPUIS 25 ANS

CET HEUREUX ANNIVERSAIRE SERA FETE LES 10, 11 ET 12 DECEMBRE.

De grandioses fêtes auront lieu les 10, 11 et 12 décembre prochain, dans la paroisse Ste-Anne en l'honneur de M. le chanoine Joseph-Alfred Myrand. Il y aura vingt-cinq ans, aux dates mentionnées, que le vénéré curé de Ste-Anne préside à son ministère sacré. C'est en 1903 que Monseigneur Duhamel lui confiait cette paroisse. Que de transformations ont été effectuées depuis. L'église Ste-Anne a été entièrement restaurée à l'intérieur. La vie paroissiale a grandi d'année en année.

Les paroissiens de Ste-Anne n'ont pas voulu laisser passer ce vingt-cinquième anniversaire sans déposer aux pieds de leur vénéré pasteur l'hommage de leur affection et de leur gratitude. Pour répondre à ce désir unanime un comité a été formé, chargé d'organiser le programme des fêtes.

Les enfants seront les premiers à présenter au chanoine Myrand au jour de l'anniversaire, l'expression de leurs voeux. Il y aura grande soirée paroissiale où seront lues les adresses.

Le deuxième jour des fêtes commencera par une grand'messe solennelle à laquelle présidera probablement Sa Grandeur Monseigneur Guillaume Forbes.

Le comité d'organisation est actuellement à terminer la préparation du programme que nous aurons le plaisir de publier en entier prochainement dans nos colonnes.

Une riche Américaine aurait épousé un prince

LONDRES, 19. (S.P.A.) — Une dépêche de l'Exchange Telegraph venant de Berlin cite le journal Die Weltam Montag, qui publie une nouvelle disant qu'une riche américaine du nom de Schwarz a épousé le prince Eitel Friederich, second fils de l'ancien Kaiser.

Il y a un mois il était rumeur que Mme Sielchen-Schwarz, de New-York, devait épouser le prince. Elle fit la déclaration suivante: "Vous pouvez nier tous les racontars au sujet de mes fiançailles, de mon mariage ou de mon intention d'épouser le prince Eitel."

Mme Schwarz naquit à Brunswick, Allemagne. Elle possède, dit-on, une fortune de près de cinq millions de dollars.

MORT D'UN COMTE

WILLITON, West Somerset, Angleterre, 19. (S.P.A.) — Le comte de Clonmell est mort hier soir à l'âge de cinquante et un ans. L'oncle du feu comte, l'hon. Dudley Scott, âgé de soixante-quinze ans, est son héritier.

LA NEIGE ET L'INONDATION DANS 3 ÉTATS

Le Kansas, le Missouri et l'Oklahoma sont éprouvés par la neige, à la suite des inondations qui forcèrent les gens à s'enfuir de leurs foyers.

MALADIE REDOUTÉE

KANSAS CITY, 19. (S P. A.)—Il a neigé aujourd'hui dans les régions inondées du Kansas, du Missouri et de l'Oklahoma, ce qui ajoute aux souffrances de milliers de gens forcés de quitter leurs foyers par les inondations amenées par des pluies exceptionnelles de novembre. Le nombre des morts et de ceux qui manquent à l'appel est estimé à douze, et la vie d'autres personnes est mise en danger par une déclaration possible de maladie, résultat qui pourrait se produire à la suite de changements climatériques, qui ont fait baisser le thermomètre à un peu plus de trente degrés.

Les agences de secours national et locale dans toute la région inondée se sont jointes pour combattre la nouvelle menace et aider les victimes à se relever.

Les dommages à la propriété se chiffrent à des millions. Les pertes principales ont été causées à la récolte et au bétail et des édifices commerciaux et des demeures privées ont été inondés sur une grande étendue. Les compagnies de chemins de fer ont subi de lourdes pertes.

Le plus fort de l'inondation est passé du centre et du nord-est du Kansas dans le sud-est de cet Etat.

EXPROPRIATIONS À PRESCOTT, ONT.

Du ministère des Travaux publics on annonce aujourd'hui que l'on négociera sous peu l'expropriation, dans les limites qu'occupera, à Prescott, Ontario, le terminus projeté de la navigation des Grands Lacs, de plusieurs arpents de terrains aujourd'hui occupés par des maisons privées et des maisons d'été. Ces terrains longent le fleuve St-Laurent.

Le gouvernement n'a pas encore déterminé les prix qu'il offrira aux propriétaires de ces terrains. Il confiera ce soin à la Cour de l'Echiquier du Canada.

Les travaux commenceront le printemps prochain.

Le mois prochain le gouvernement demandera des soumissions pour les quais et le dragage, qui coûteront environ un million, et les élévateurs coûteront environ deux millions et demi.

Les travaux seront construits sur une distance de deux milles.

UNE DÉCLARATION DE M. R. E. HORNER

R.-E. Horner, gérant général de la Horner Motor Sales, a annoncé officiellement son intention d'instituer des poursuites contre l'inspecteur des permis de construction de la ville et le bureau des Commissaires. Un règlement municipal, adopté en seconde lecture par le conseil de ville, place des restrictions sur une région à l'angle Bank et McLeod où M. Horner se propose actuellement de bâtir un immeuble.

Le déclaration de M. Horner est la suivante:

"J'intente des poursuites à l'inspecteur des permis de construction et au bureau des Commissaires en rapport avec le délai qu'on a apporté à m'accorder un permis de construire à l'arrière de mon local de la rue Bank. Je ne cherche pas du tout le litige et je prends cette mesure parce qu'il semble ne pas y avoir d'autre méthode de protéger mes intérêts.

"C'est là une question très grave pour moi. J'ai dépensé $13,000 pour la propriété sur laquelle je me propose de construire et je les perdrai presque complètement si l'on m'empêche de construire. Ce n'est pas là cependant la question la plus grave. Je dois étendre mon commerce et si je ne puis l'étendre sur la rue Bank, je devrai aller ailleurs. Je ne sais où je pourrais aller pour être aussi avantageusement placé pour ce genre d'affaires.

"Ce n'est pas mon intention de blesser qui que ce soit dans le voisinage et je suis assuré que ce que je me propose de faire ne blessera personne. L'immeuble que je construirai sera moderne, à l'épreuve du feu et on prendra soin de lui donner la meilleure apparence. Je suis sûr que les résidents de la rue ne comprennent pas le projet, autrement ils n'auraient pas d'objections. En tous cas, je ne crois pas qu'ils puissen raisonnablement s'objecter et je crois avoir l'appui de la plus grande partie de la population d'Ottawa. Les hommes d'affaires de cette ville doivent avoir des droits comme les autres.

"J'espère encore qu'il y aura moyen d'obtenir justice sans créer de litige".

Réunion annuelle des anciens combattants

La première réunion générale annuelle de l'Association des Anciens combattants aura lieu à la salle Carpenters, rue Gloucester, le mercredi, 21 novembre, à 8 h. p. m.

Il y aura élections des officiers. On fera un rapport complet des activités de l'exécutif temporaire.

Tous les anciens militaires qui y assisteront sont priés de porter leur insigne, classe "A" ou d'apporter leurs certificats de libération.

Le nombre d'accidents à Ottawa a baissé de janvier à novembre

Suivant une déclaration de l'échevin W. R. Low, le nombre d'accidents sur les rues d'Ottawa a baissé sensiblement depuis 10 mois. On attribue cette réduction à l'efficacité du comité civique de la circulation et aux activités de la gendarmerie de la ville.

Une compilation de chiffres démontre pour les dix premiers mois cette anées une moyenne d'accidents de 71.3 par mois par comparaison avec la moyenne mensuelle de 88.6 en 1927.

En 1927, il y a eu 1,064 accidents de divers genres. 184 personnes ont dû se faire soigner à la suite de ces accidents. Pour les dix premiers mois cette année, 133 personnes seulement ont été traitées.

En 1927, il y a eu 511 collisions d'autos et cette année il y a eu seulement 343 collisions. Il y a eu 129 collisions entre bicyclettes et autos, tandis que 71 seulement ont eu lieu pendant les dix premiers mois cette année.

Le nombre de personnes tuées en dix mois cette année dépasse de un celui de toute l'année 1927.

Les membres du comité civique de la circulation sont les suivants: Président l'échevin J. W. York; le maire Ellis, le commissaire Plant, le commissaire McElroy, les échevins T. E. Dansereau, W. R. Low, Geldert, et S. Crooks.

LA COMMISSION DU TARIF SIÈGERA DEMAIN

La Commission consultative du Tarif et de l'Impôt reprend demain ses séances interrompues depuis une couple de semaines.

Elle continuera l'étude de la requête des compagnies de ciment du Canada. Il s'agit de maintenir les droits actuels sur le Portland Cement, droits que voudraient faire réduire le Conseil Canadien d'agriculture du Canada. L'opposition est conduite surtout par la Canada Cement.

Le droit sur le ciment Portland est de 8 sous le cent livres. Les demandeurs voudraient que cet article entre chez nous en franchise.

Le lendemain, mercredi, la Commission étudiera la requête de deux compagnies, la Nova Scotia Steel and Coal, et la Crow's Nest Pass Coal, qui demandent la revision du tarif qui frappe ces articles et la supression de certains drawbacks sur des importations de charbon destiné à la fabrication du coke.

Réduction sensible dans l'importation du charbon étranger

L'honorable Charles Stewart, Ministre de l'Intérieur, accompagné du docteur O. Camsell, Sous-Ministre des Mines, ont quitté la Capitale samedi pour Pittsburg, Pen., pour assister au congrès international du combustible qui aura lieu dans cette ville la semaine prochaine.

Au cours d'une entrevue avant son départ, le Ministre, qui a fondé la Commission fédérale du combustible, dans le but de promouvoir l'indépendance du Canada en matière de combustible, a déclaré que l'importation de charbon au Canada jusqu'au premier novembre a considérablement diminué en comparaison de la même période l'an dernier. Cette réduction, dit-il, est de 100,000 tonnes d'anthracite des Etats-Unis, de 182,000 d'anthracite anglais et de près de 1,500,000 tonnes de charbon bitumineux américain.

La réduction de 282,000 tonnes en charbon anthracite s'explique, suivant M. Stewart, par l'usage plus général du coke et d'autres substituts, tels le bitumineux peu volatile et l'huile combustible, et par le mouvement du charbon albertain en Ontario durant le printemps passé.

Le Ministre attribue la réduction de l'importation du charbon bitumineux par l'usage plus commun du charbon de la Nouvelle-Ecosse sur le marché du Saint-Laurent.

VOYAGE DANS L'OUEST DE L'HON. MALCOLM

L'honorable James Malcolm, Ministre du Commerce, a quitté Ottawa à bonne heure samedi pour Vancouver. Vendredi prochain, M. Malcolm dennera une causerie à un luncheon du Vancouver Board of Trade.

Le lundi suivant, il parlera avec l'hon. J. A. Robb, Ministre des Finances, à une réunion en faveur de l'hon. J. D. McLean, candidat libéral dans Victoria à l'élection complémentaire nécessitée par la démission de l'hon. S. F. Tolmie.

M. Malcolm prononcera un discours à Winnipeg devant la Société St Andrews le soir du vendredi 30 novembre.

L'hon. J. A. Robb partira au début de la semaine prochaine pour prendre part à la campagne électorale dans Victoria.

CERCLE ST-THOMAS

Ce soir, à 8 heures 30, aura lieu au numéro 95 rue Empress, la troisième réunion du cercle Saint-Thomas d'Aquin d'Etudes religieuses.

Comme cette réunion coincide a- Le R. P. P.-M. Gaudrault, O.P., Saint Thomas, fête du Cercle, elle aura une importance particulière. Plusieurs dignitaires ecclésiastiques et laïques y assisteront, dont Son Excellence le Délégué Apostolique et Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes.

Le R. P. P.-M. Gaudreault, O.P., traitera le sujet suivant: "La valeur de vie du dogme catholique." Tous les membres sont invités à y assister.

JOSEPH OUELLETTE SUCCOMBE À DE GRAVES BLESSURES

RENVERSE DE SA BICYCLETTE PAR UN AUTO, SAMEDI SOIR, UN EMPLOYE DE LA MAISON BRYSON-GRAHAM MEURT AUJOURD'HUI A L'HOPITAL.

Joseph Ouellette, âgé de 41 ans, de la rue Emperor, Bellevue, a succombé à huit heures ce matin à l'hopital civique des blessures reçues samedi soir en se faisant renverser de sa bicyclette par un auto.

Il faisait sombre et pleuvait au moment de l'accident qui s'est produit vers les six heures vingt, à l'angle de l'avenue Parkdale et de l'avenue Tyndale.

Ouellette, employé dans le département d'expédition de meubles à la maison Bryson-Graham, revenait chez lui en bicyclette. M. W. H. Allan, gérant de la succursale de la rue Wellington de la Banque Royale, roulait vers le sud sur l'avenue Parkdale, soit dans la même direction que le bicycliste. La bicyclette ne portait pas de lumières, dit-on. L'accident se produisit au moment où M. Allan tourna de l'avenue Parkdale sur l'avenue Tyndale. Celui-ci dit qu'il ne put absolument pas éviter le cycliste. Grièvement blessé, Ouellette fut transporté à l'hôpital.

M. Ouellette était employé chez Bryson-Graham depuis 18 ans. Il y était très estimé. Pour pleurer sa perte il laisse son épouse, une fille, Dorothée, et sa mère, Mme Bertrand Ouellette.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à huit heures trente en l'église St-Bonaventure de Bellevue. Une enquête a été ouverte aujourd'hui à l'hopital civique.

A la famille en deuil, le "Droit" présente l'expression de sa sincère sympathie.

Pour la Crèche de la Miséricorde

Le comité d'organisation de la collecte au profit de la crèche de la Miséricorde nous fait part que le bureau central sera situé au Canadien National, angle Sparks et Metcalfe. Le bureau de Hull sera situé à l'école Technique. Ces bureaux seront ouverts à partir de sept heures mercredi soir.

Au nombre des membres du comité de la paroisse St-François d'Assise il faut ajouter celui de Mme Ludger Jodouin.

Les pertes seraient au nombre de plus de cent

LONDRES, 19. — Les pertes amenées lors de la répression des récentes manifestations populaires à Harbin Chnagghum et Tsitsihar, Mandchourie, en vue de hisser le drapeau nationaliste dans les trois provinces de l'est, seraient de plus de cent, d'après des nouvelles semi-officielles rapportées dans une dépêche de l'agence Reuter venant de Nankin. La capitale de la république chinoise aurait été très impressionnée de ces nouvelles. La gendarmerie locale, paraît-il, fit feu sur la foule et abattit les drapeaux nationalistes.

La Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE, 19. (D.N.C.) —Le prochain terme de la Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe s'ouvrira le 20 novembre pour se terminer le 23. Il sera présidé par l'honorable juge Gonzalve Désaulniers, de Montréal. Les causes inscrites à date sont les suivantes: pour le 20: Provost vs Archambault; Chevrette vs Dupaul; Lebrun vs Jourdain; Brisebois vs Bergeron; Mailloux vs Brisebois; pour le 21, Marin vs Hébert; Reading vs Marcotte; Provincial Building vs la Corporation de Sainte-Marie-de Monnoir et Banque Canadienne Nationale; pour le 22, Société d'Administration vs Covner; Loiselle vs village Saint-Joseph-sur-Yamaska; pour le 23, Ellyson vs Delrome; Charland vs Archambault.

Secrétaire temporaire

Le capitaine W. C. C. Innes, premier vice-président de la Commission canadienne du commerce en détail, remplira temporairement les fonctions de secrétaire de la même commission, à la suite de la mort de M. Edward May Trowern.

MORT DU DR HARDING

SANTA ANA, Calif., 19. — Le Dr George Harding, père de feu le président Warren-G. Harding, est mort ici ce matin de paralysie qui le frappa vendredi. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

LLOYD GEORGE INDISPOSE

LONDRES, 19. — David Lloyd George, chef libéral, est aujourd'hui confiné à sa demeure, souffrant d'un refroidissement. Il a supprimé tous ses engagements d'ici à quelques jours.

L'expédition du grain sur les Grands Lacs

WINNIPEG, Man., 19. — Des rapports parvenus aux quartiers-généraux du Pacifique Canadien ici signalent que les grains de toutes sortes sont dirigés en toute hâte vers les ports des Grands Lacs, vu la clôture prochaine de la navigation sur nos vastes mers intérieures. Au cours des sept derniers jours, 21,441,000 boisseaux ont été chargés sur les navires à grain et durant la seule journée de mercredi, 5,002,000 boisseaux ont été expédiés, ce qui constitue un record. A l'heure actuelle, il y a environ 43,815,000 boisseaux dans les élévateurs des Grands Lacs.

Hier, 3,017,394 boisseaux ont été expédiés sur les lignes du Pacafique Canadien par les fermiers et 2,233 wagons furent chargés et mis en marche; 1,436 wagons furent dirigés vers l'Est, 1,033 vers les Grands Lacs et 1,337 déchargés à cet endroit.

Il y a 8,138,341 boisseaux emmagasinés dans les élévateurs de Vancouver, et 212 wagons ont été dirigés vers cette ville, de Calgary hier, par voie du C.P.R. L'emmagasinage des élévateurs de l'intérieur est de 49,693,137 boisseaux en raison des fortes expéditions des journées précédentes.

ACCUSES DE NOMBREUX VOLS

SAINT-HYACINTHE, 19. (D.N.C.) —Jean-Baptiste Lévesque et Léonard Côté, tous deux de Saint-Hyacinthe, arrêtés samedi à Sherbrooke par le chef de police Adjutor Bourgeois, de Saint-Hyacinthe, et le grand connétable Ernest Benoit, ont comparu devant le magistrat de district Emile Marin. Ils étaient accusés d'avoir volé une grande quantite de cigarettes, couteaux, une montre-bracelet, des pipes et autres objets, le tout représentant une valeur de $200, chez A.-J. Poirier, marchand de Saint-Pie-de-Bagot. Les accusés ont refusé de se reconnaitre coupables, et l'enquête préliminaire, dans cette affaire, a été fixée au 17 courant. En attendant, les accusés sont détenus à la prison commune de Saint-Hyacinthe.

INCENDIE DÉSASTREUX À SAINTE-THÉRÈSE

MONTREAL, 19. — Des dommages estimés à quatorze mille dollars ont été causés par un incendie qui a détruit hier à Ste-Thérèse six habitations, un théâtre, plusieurs magasins, etc. Les pertes sont en partie compensées par les assurances.

SIR RICHARD SQUIRES ENTRE EN FONCTIONS

ST-JEAN, Terre Neuve, 19. — L'administration de Sir Richard-A. Spires a pris en mains les rênes du gouvernement de Terre-Neuve samedi après-midi à cinq heures. Le cabinet fut assermenté peu de temps après la démission du gouvernement Alderdice, qui fut remis au gouverneur Sir John Middleton.

Le nouveau cabinet se compose comme suit: premier ministre et ministre de la Justice, Sir Richard-A. Squires; finances et douanes, Peter Cassin, Ferryland; postes et télégraphes, W. W. Halfyard, Trinity North; secrétaire colonial, le Dr Arthur Barnes; sans portefeuille, Sir William Coaker, T. Cook, le Dr A. Campbell